

LES BONS REFLEXES POUR BAISSER MA FACTURE ET PROTEGER MON ENVIRONNEMENT

Mes déchets verts



- Je les dépose en **déchetterie**,
- Je les présente à la **collecte en porte-à-porte**.

Mes déchets fermentescibles



- Je **composte** mes déchets fermentescibles (épluchures, coquilles d'œufs, sachets de thé, marc de café,...).
Vente de composteurs à la CCBA.

Mes emballages, papiers - journaux - magazines



- Je dépose mes emballages et les papiers/journaux/magazines en mélange dans le **bac à couvercle jaune**, afin qu'il soit collecté en porte à porte.
Ces déchets sont envoyés vers les filières de recyclage.

Mes déchets de verre



- Je dépose mes déchets de verre (bouteilles et bocaux) dans les **bornes d'apport volontaire**.
Mélangés à tort aux ordures ménagères, le verre en accroît le volume et le poids ; il représente également un danger pour le personnel de collecte (risque de projection d'éclats de verre à la compaction des déchets dans la benne) ;

Mes textiles, vêtements et chaussures usagés



- Je trie les textiles, vêtements et chaussures usagés et je les présente dans les **bornes d'apport volontaire** spécifiques.
- J'apporte ces déchets en **déchetterie**.
Ces déchets sont collectés par des associations en vue de la réutilisation et du recyclage des déchets textiles. Votre geste permet donc de pérenniser l'activité de ces associations et d'œuvrer en faveur de l'insertion sociale et de l'emploi local.

Mes encombrants



- Je les présente à la **collecte en porte-à-porte**, qui a lieu 1 fois par trimestre.
- J'apporte mes encombrants en **déchetterie**, afin de permettre leur valorisation (récupération des matériaux recyclables).
- Je **donne** les meubles qui peuvent être réparés et réutilisés.

Mes déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



- J'apporte mes DEEE (*électroménagers, équipements informatiques, ...*) en **déchetterie**, afin de permettre leur valorisation (récupération des matériaux recyclables).
- Je donne les appareils qui peuvent être réparés et réutilisés.

Mes déchets dangereux



- J'apporte mes médicaments en **pharmacie** (*voir modalités dans le règlement de collecte*).
- J'apporte mes déchets dangereux en **déchetterie**.
Les déchets dangereux ne doivent en aucun cas être mélangés aux poubelles ordinaires au risque d'entraîner la diffusion de matières polluantes.